

Annexe au préavis no 04/2023 « Projet de budget pour l'année 2024 »

Ce document fait partie intégrante du préavis susmentionné. Il fournit des explications particulières à certains comptes dans le cadre du budget 2024.

11.3650 Aide et dons divers. Budget Fr. 10'000.-	
	Ajustement du budget selon charges effectives des années précédentes et décisions de la Municipalité.
16.3114 Achat mach. Et mat. exploitation. Budget Fr. 15'000.-	
	La volonté de la Municipalité est d'offrir quelques infrastructures supplémentaires, notamment 2 passages grillagés pour piétons/vélos ainsi qu'une place de pic-nic aux Martinaux.
21.4001 Impôt sur le revenu. Budget Fr. 1'090'000.-	
	L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations, ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.
21.4002 Impôt sur la fortune. Budget Fr. 190'000.-	
	L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations, ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.
21.4003 Impôt à la source. Budget Fr. 29'000.-	
	L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations, ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.
21.4040 Droits de mutation. Budget Fr. 20'000.-	
	L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations, ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.
21.4050 Impôt sur les successions-donations. Budget Fr. 80'000.-	
	L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations, ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.
21.4411 Impôt sur les gains immobiliers. Budget Fr. 100'000.-	
	L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations, ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.
22.3529 Alimentation du fonds de péréquation. Budget Fr. 433'454.-	
	Chiffre basé sur les prévisions de l'Etat.
22.4520 Retour du fonds de péréquation. Budget Fr. 634'077.-	
	Chiffre basé sur les prévisions de l'Etat.
22.4522 Péréquation dépenses thématiques. Budget Fr. 169'830.-	
	Chiffre basé sur les prévisions de l'Etat.
32.3189 Frais facturés par des tiers – Forêts. Budget Fr. 120'000.-	

	Chaque année, le garde forestier soumet à la Municipalité les chantiers à entreprendre l'année suivante. Il fournit également l'estimation des coûts et des recettes y relatives. Si, poste par poste, les variations peuvent être importantes, en finalité, elles se compensent et s'équilibrent. Cette explication vaut pour les comptes 32.3146.1, 32.3188, 32.3189, 32.4355 et 32.4516.
33.3141 Entretien des chalets. Budget Fr. 35'000.-	
	Chalet du Crêt, cuisine et panneaux solaires et entretien autres chalets
352.3141 Entretien du bâtiment. Budget Fr. 19'000.-	
	Peinture Hall, luminaires scène en LED, changement 3 pompes de régulation.
352.3011 Traitement SP. Budget Fr. 64'100.-	
	Départ d'un employé et engagement d'un autre employé avec modification de salaire.
352.3223 Intérêts dette long terme. Budget Fr. 20'400.-	
	Nouvel emprunt de la salle polyvalente en novembre 2023. Intérêt estimé à 2.4%. (Estimation prudente)
41.3185 Honoraires et frais d'expertise. Budget Fr. 30'000.-	
	Prévision traitement des éventuelles oppositions. (PACom)
42.3011 Traitement technique. Budget Fr. 31'200.-	
	Technicien, nouveau poste.
42.3185.1 Bureau technique. Budget Fr. 15'000.-	
	Inspectorat des chantiers.
43.3011 Traitement routes. Budget Fr. 202'000.-	
	Départ d'un employé et engagement d'un autre employé avec modification de salaire.
43.3163 Locations de véhicules et frais de leasing. Budget Fr. 16'200.-	
	Le véhicule Toyota Hilux actuel arrive en fin de leasing en 2024 avec une valeur résiduelle de CHF 13'100 ainsi qu'une dernière mensualité. Un nouveau véhicule est en commande avec délai de 12 mois. Estimation d'un nouveau leasing avec mensualités.
43.4390 Recettes diverses. Budget Fr. 15'600.-	
	Reprise du véhicule Hilux estimé + vente sacs de sel.
45.3526.1 Frais de déchetterie et compostage STEP. Budget Fr. 74'500.-	
	La répartition des frais de la STEP SA selon budget STEP 2024.
46.3520 Futurostep. Budget Fr. 10'000.-	
	Les travaux pour Futurostep sont en cours de négociations. A ce stade, la prudence ne nous permet pas d'avancer de chiffre précis. Provision Fr. 10'000.-
51.3522.2 Participation à l'enseignement St-Maurice et autres. Budget Fr. 158'000.-	
	Lavey : 35 élèves * Fr. 250.- + St-Maurice 61 élèves * Fr. 2'299.- + fourniture scolaire 96* Fr. 90.-
51.4522 Part. Commune de Bex ch. enseignement. Budget Fr. 12'000.-	
	Elèves Bex scolarisés à Lavey = 8 élèves x Fr. 1'500.-
63.3524 Part. charges hyg. et santé pub. Budget Fr. 300.-	

	Electrodes de rechange si utilisation des défibrillateurs.
65.3141 Entr. du bâtiment. Budget Fr. 0.-	
	Pas d'entretien particulier à prévoir.
65.3521 Participation aux frais SDIS. Budget Fr. 39'000.-	
	Selon budget SDIS 2024.
71.3199 AJE (accueil de jour des enfants). Budget Fr. 209'000.-	
	Augmentation des coûts pour la gestion d'un réseau d'accueil de jour des enfants dans le district d'Aigle : Fr. 208.61/habitant en 2024 contre Fr. 193.89/habitant en 2023.
72.3515 Participation communale aide sociale. Budget Fr. 443'700.-	
	Chiffre basé sur les prévisions de l'Etat, notamment découlant des droits de mutations 2022, de l'impôt sur les successions 2022 ainsi que des gains immobiliers 2022. (Péréquation)
81.3189 Fontainier et travaux de tiers. Budget Fr. 20'000.-	
	Nouveaux protocoles selon le MAQ + séances travaux réservoir.
82.3123 Eclairage public - consommation. Budget Fr. 12'000.-	
	Ajustement du budget selon frais effectifs des années précédentes, en tenant compte d'une augmentation de charge d'énergie et du passage aux ampoules LED.
42.3011 43.3011 352.3011 354.3011	Salaire Technicien
	Le salaire du technicien a été ventilé dans plusieurs comptes à raison de : 40% Technique, 40% Routes, 10% Salle polyvalente et 10% Collège.